

Les patriotes aux Bermudes en 1838 Lettres d'exil (suite)

Yvon Thériault

Volume 17, numéro 1, juin 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302258ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302258ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Thériault, Y. (1963). Les patriotes aux Bermudes en 1838 : lettres d'exil (suite). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 17(1), 107–112.
<https://doi.org/10.7202/302258ar>

LES PATRIOTES AUX BERMUDES EN 1838 *

(suite)

LETTRES D'EXIL

(suite)

SIMÉON MARCHESSEAU

Chronologie: 1805 (?), né à Saint-Ours.

22 septembre 1829: épouse Judith Morin à Saint-Charles;
3 fils, 5 filles.

1829-1837: instituteur à Saint-Denis et à St-Charles.

1837: huissier, commandant du camp des Patriotes à Saint-Charles.

1838: exil aux Bermudes.

8 juillet 1855: décès à Saint-Hyacinthe.

I

SIMÉON MARCHESSEAU À SA FEMME

*Pressée*Mad: Siméon Marchesseault
St-Charles

Chère Judith,

Je suis condamné à l'exil, et je parts demain à quatre heures — Mr le procureur du Roi me permet de voir mes parens, ainsi, viens immédiatement si tu as assez de force pour venir dire adieu à ton infortuné époux.

S. MARCHESSEAU

1 Juillet
1838

II

Mde S. Marchesseault
St-Charles

Chère femme,

Adieu, je pars, prie Dieu pour moi — ne te decourage pas, la providence est grande, peu être que je pourai bientôt te revoir.—

* Documents fournis par M. Yvon Thériault, des Trois-Rivières, Québec.

Dis à Mr & Mad: Coté que je compte sur eux pour ton soutien — que Mr Coté prenne ma jument chez Duchaineau, dis lui que Zéphirin Cordeau me doit 200 bottes de foin, Ls. Daupinais 12 minots de pois, et Solomond Brodeur à peu près 12 piastres — tâche de tout retirer.

Embrasse mon cher enfant

Ton tendre époux,

S. M.

III

Mad: Siméon Marchesseault
St-Charles
Rivière Chambly

4 heures du matin à 3 lieues
de Québec le 3 juillet 1838

Chère Judith,

La flatteuse espérance ou j'étais de te voir et de te serrer encore une fois sur mon cœur avant mon départ pour la terre de l'exil, est la cause pourquoi tu n'as pas trouvé de lettre de moi à Montréal.

Oh ! ma chère amie ! quel coup ça du être pour toi, pour ton tendre cœur, lorsque tu as vu ton infortuné époux sous une escorte et un cérémonial semblable à celui d'hier ! Néanmoins, ma chère, tu devais être en quelque sorte préparée à rencontrer un tel évènement; dans toutes mes lettres Je t'ai toujours dit qu'il n'y avait rien de bon à attendre pour l'honnête homme sous une administration qui craint une poignée de scélérats comme le *Doric* club. —

Oui, ma chère, il est évident, et très évident que nous sommes sacrifiés à la haine, à la vengeance, à la soif de sang de ces vampires; mais qu'ils se trompent grossièrement, les lâches, s'ils croient que nous sommes dans la désolation et le découragement; non, il nous a été pénible, il est vrai de nous séparer de nos femmes et nos enfans !! de nos proches et de nombreux amis, mais d'un autre côté, nous sommes orgueilleux de souffrir pour la patrie ! d'être les victimes par le moyen desquelles le reste de nos compatriotes va enfin jouir de la liberté. —

Pour toi, ma chère, prends courage, nous laissons des amis tendres et généreux qui prendront soin de nos chères femmes et enfans !!!

Vous n'aurez à souffrir que de l'absence, mais, offrez cette dure privation en sacrifiée sur l'autel de la patrie, et espérez qu'elle contribuera à rendre à notre beau pays ses libertés et des jours plus sereins.

Adieu, ma chère, adieu, courage: ne t'attriste pas sur mon sort, il n'a rien d'affreux à mes yeux. Embrasse mes chers enfans. Ne néglige pas de faire instruire Alfred qui déjà est d'âge. Mes amis Hubert, Drolet, Franchère, Olivier, etc, etc, s'intéresseront pour toi.

Je dois te dire, ma chère, que rendus au Steamboat, nous avons été très bien traités; le capitaine de la garde a donné ordre de voir à tous nos besoins, et nous sommes satisfaits sous ce rapport. —

Dieu veuille que nous soyons toujours traités ainsi !

Adieu, encore une fois, ma chère amie. Embrasse mes enfans ! mes enfans !! Saluts à tous. Je vous embrasse et mes respects à Mr & Mad: Coté. J'emporte avec moi le souvenir de leurs bontés; et la ferme conviction qu'ils t'aimeront toujours.

Ton tendre et affectionné époux.

S. MARCHESSEAULT.

IV

1838, 3 juillet

Mr Abraham Marchesseault
St-Ours, Rivière Chambly.
Faveur de Mr. Simson
S. M.

M. S. Marchesseault à son père, etc.

Journal
Steamboat Canada,
à 4 heures du matin,
le 3 juillet 1838.

Cher papa et chère maman, frères et sœurs, etc, etc. —

C'est à quatre heures hier, vous vous en rappelez, que Je vous ai fait mes derniers adieux avant de me mettre en route pour la terre d'exil; Je me flatte que les fers dont mes mains ont été ornées pour nous rendre en SURETE au Steamboat ne nous ont point chagriné; nous les portions avec orgueil; la

honte n'était pas pour nous, mais bien pour ceux qui nous les avaient fait mettre: nous n'avons pas été assez petits pour ne leur point dire qu'en agissant ainsi envers nous ils assumaient sur eux une grande responsabilité. —

Les Hussarts qui nous escortaient méritent certainement des éloges pour la manière honnête dont ils ont agi envers nous; ils nous ont permis de parler à tous ceux de nos amis que nous avons rencontrés sur notre passage de la prison au Steamboat. J'ai eu à la fois le plaisir et la douleur de voir et reconnaître ma pauvre femme en passant chez Lavoy; mon cœur a été frappé en la voyant, comme d'un coup de foudre... en effet, quoi de plus terrible et de plus affreux pour un cœur sensible, que de voir sous de telles circonstances, une épouse chérie et de ne pouvoir lui parler ni la presser sur son cœur...! en descendant la côte du Steamboat, j'ai pu lui serrer la main et lui dire en courant ce peu de paroles, Adieu chère Judith, courage, adieu, mes enfans! mes chers enfans! lui des hussarts et le capt: du Steamboat, témoins de cette scène déchirante pleuraient autant que les époux qui alors se disaient peut être un éternel adieu

(5 heures du matin)

Nous entrons dans le port et du Steamboat nous descendons dans la frégate Vestale, commandée par le Capt: *Carter* qui doit faire voile immédiatement pour la Bermude. —

Dans le Steamboat nous avons été traités avec les plus grands égards. Mr Simson, beau-père de Mr. Roebuck, a pris son diner avec nous; et le vin n'était pas absent. Ce souper fut pris au compte de la Reine. —

(8 heures)

Rien de plus beau qu'un vaisseau de guerre; celui ou nous sommes porte 28 pièces de canon de 32. L'équipage est composé de 200 personnes. Le plus grand ordre et la plus grande propreté y règnent; enfin je n'entreprendrai pas de vous faire la description de ce vaisseau. Je ne suis pas assez fin pour décrire une chose faite avec tant d'esprit.

Le Capt. Carter nous paraît être un très bon homme: les officiers de marine nous sont très polis, les soldats et les matelots mêmes, cherchent à nous être utiles et nous offrent à chaque instant leurs services. Le Capt n'a pas encore reçu d'ordre quant à la manière dont nous serons nourris, néanmoins il nous a fait servir un excellent déjeuner.

(10 heures)

Monr Simson n'est pas encore revenu de la ville, où il est allé pour voir Son Excellence afin d'obtenir de lui des ordres pour que nous soyons traités en gentilshommes.

(10 ½)

A l'instant, nous recevons une caisse de Wisky et une double caisse de vin de la part de Mr. H. Ant. Laroque, de Montréal; cela n'est pas bête.

Mr. Bouchette père et deux de ses fils ont obtenu la permission de venir nous voir; ils nous font espérer que notre exil ne sera pas de longue durée et qu'il n'aura rien d'affreux. —

(Midi) —

Messieurs Buller et Ellice arrivent ici; ils nous disent de demander tout ce dont nous avons besoin pour la traversée; Mr. Bouchette, un des exilés fait lui-même le mémoire, il sera bon.

On ne sait point encore comment nous serons traités dans l'Ile; il paraît néanmoins que nous n'y serons point gênés et que nous serons libres d'y travailler pour vivre; si cela est nous ne sommes pas inquiets; nous sommes encore jeunes, et le travail ne nous épouvantera pas: de la santé seulement.

Nous avons dit à Mr. Buller que notre surprise avait été grande quand nous vîmes harger nos mains de fers infâmes, de ces mêmes fers qui déjà avaient servi et ne devaient avoir été fait que pour des êtres vils, scélérats et méchants. Que ce procédé pouvait avoir de funestes conséquences, et que Lord Durham devait en témoigner sa désapprobation, que nos amis ne s'attendaient nullement à un tel traitement; ce récit a paru affecter le noble personnage, et il s'est empressé de nous faire appologie pour cette insulte.

On nous permet de faire venir à bord nos amis, en conséquence nous en faisons demander plusieurs.

(1½ heure) —

Mr. Simson est de retour de la ville. Il a vu Lord Durham et il est dit-il autorisé par la noble Lord, à nous dire que l'Admiral avait ordre d'écrire au gouverneur de la Bermude d'avoir pour nous tous les égards dus à de gentilshommes, et de nous donner toute l'île pour prison, sur notre parole d'honneur de n'en point sortir. Si cela est tant mieux. —

Mr. Simson nous dit que Mr. Buller a été charmé de notre contenance et de notre détermination; il paraîtrait qu'ils recon-

naissent que nous avons voulu aider l'administration dans sa grande et noble tâche en agissant comme nous avons fait. —

(4 heures) —

Messieurs les officiers de marrine viennent de nous envoyer de leur chambre à la nôtre trois carraffes de vin et de la bière pour prendre avec les amis qui sont avec nous en ce moment. Ainsi vous voyez que jusqu'à présent, entre ces messieurs et L'Ours Shériff il y a une grande distance. —

(4½ heures) —

Tous les effets et provisions nécessaires pour la traversée viennent de nous être délivrés, avec un jeune garçon pour nous servir pendant le voyage. —

(6 heures) —

Il paraît que St-Ours est suspendu et que le gouvernement a déjà de fortes preuves de sa conduite lâche, inhumaine et tyrannique envers les prisonniers politiques. —

(9 heures) —

Nous allons nous coucher tous bien portant, et en faisant des vœux pour nos parents et amis; Mon hamac est suspendu au dessus d'un canon de 32, ainsi malheurs, malheurs aux puces et aux punaises qui voudraient venir prendre la liberté de nous troubler pendant notre sommeil. —

(4 juillet — 6 heures du matin) —

Nous sommes tous aussi bien portant aujourd'hui qu'hier. On dort très bien dans un hamac. Les ancres se lèvent et le vaisseau met à la voile pour descendre Jusqu'au trou S. Patrice (9 milles de Québec) nous resterons là jusqu'à ce soir. —

(6 heures du soir) —

L'ancre est levé; nous sommes sous voile et faisons route pour le terme d'exil. Mr Simson se charge de nos lettres Adieu — Adieu, adieu —

Passe cette lettre à mes amis — communique là à ma pauvre femme, embrasse la et mes enfants. —

Tout à toi,

S. MARCHESSEAULT.

Salut et amitiés à Maman.

S. M.

Vous passerez cette lettre à mon ami Olivier de St-Denis.

(à suivre)